

# Fiche de procédure

Informations de base	
CNS - Procédure de consultation Règlement	2008/0138(CNS) Procédure terminée
Régions ultrapériphériques: gestion des flottes de pêche Modification Règlement (EC) No 639/2004 <a href="#">2003/0062(CNS)</a>  Sujet 3.15.03 Flottes de pêche, sécurité des navires de pêche 3.15.07 Contrôle et réglementation des pêches, des bateaux, des zones de pêche 4.70.06 Régions périphériques et ultrapériphériques, territoires et pays d'outre-mer	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>PECH</b> Pêche		
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	<b>REGI</b> Développement régional	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil <a href="#">Agriculture et pêche</a>	Réunion <a href="#">2909</a>	Date 28/11/2008
Commission européenne	DG de la Commission <a href="#">Affaires maritimes et pêche</a>	Commissaire BORG Joe	